

Fresnes, le 29 mai 2026

Ville de Fresnes
Service des relations publiques
Direction des services à la population

Votre interlocuteur :
Eric Bourgoïn
Téléphone : 01 49 84 57 51
relationspubliques@fresnes94.fr

OBJET : Campagne de demande de subventions au titre de l'année 2027

Madame, Monsieur,

La Ville de Fresnes poursuit son soutien au tissu associatif local à travers la mise à disposition de locaux, des aides aux projets et l'attribution de subventions.

Dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2027, les commissions municipales vont procéder à l'évaluation des demandes. À ce titre, je vous invite à renseigner le dossier de demande de subvention disponible sur le site internet de la ville (www.fresnes94.fr), dans la rubrique : *A votre service* › *Vos services* › *Vos démarches* › *Démarches associatives*.

Modalités de transmission et calendrier

Afin de respecter les délais d'élaboration de la maquette budgétaire 2027, votre dossier complet doit être transmis **au plus tard le vendredi 11 septembre 2026** :

- Par voie dématérialisée à l'adresse : subventions2027@fresnes94.fr
- Ou par dépôt physique auprès du service courrier de la mairie pour enregistrement.

Rappel important : Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas traité. La demande doit obligatoirement être accompagnée d'un courrier adressé à l'attention de Monsieur le Maire de Fresnes (1, Place Pierre et Marie Curie – 94260 FRESNES). Si le dossier est signé par une personne autre que le représentant légal, un pouvoir formel doit être joint.

Implication dans la vie locale et animations

Pour cette nouvelle campagne, les associations demandeuses devront s'engager activement dans la dynamique territoriale. Il vous est ainsi demandé une participation aux événements pilotés par la commune ou de formuler des propositions d'animations concrètes. Cet engagement vise à renforcer l'animation associative globale et le dynamisme de notre ville.

La municipalité attend une implication concrète des associations subventionnées dans la vie locale. La réalité de ces actions d'animation constituera l'un des critères déterminants lors de l'arbitrage des attributions de subventions pour l'exercice 2027.

Réunion partenariale de rentrée

Afin de fixer le cap pour l'année à venir, une réunion associative, en présence des élus de la municipalité vous sera proposée à la rentrée prochaine. Cette rencontre permettra de présenter les actions concrètes formalisées par le service Vie Associative pour soutenir, accompagner et renforcer durablement l'impact des structures associatives sur le territoire local. Les modalités de cette réunion vous seront communiquées ultérieurement.

Pièces justificatives à joindre impérativement

Pour une première demande	Pour un renouvellement
* Le dossier de demande de subvention * Une lettre de motivation * Les statuts de l'association * Le numéro SIREN * Le compte rendu de la dernière AG * Les derniers comptes annuels approuvés * Le rapport d'activités * Un RIB * Une attestation d'assurance responsabilité civile * Le Contrat d'Engagement Républicain signé	* Le dossier de demande de subvention * Une lettre de motivation * Les statuts (uniquement si modifiés depuis le dernier dépôt) * Le compte rendu de la dernière AG * Le compte-rendu financier de la subvention précédente * Les derniers comptes annuels approuvés * Le rapport d'activités * Un RIB * Une attestation d'assurance responsabilité civile * Le Contrat d'Engagement Républicain signé

Pour toute question ou assistance technique dans la constitution de votre dossier, vous pouvez contacter Monsieur Eric Bourgoïn, service des relations publiques, au 01 49 84 57 51 ou par courriel à l'adresse : eric.bourgoïn@fresnes94.fr.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au maire chargé des
sports, de la jeunesse et du
numérique

Jordan VÉRIN-GALÉA

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au maire chargé de la
culture, du patrimoine et du vivre
ensemble

Jérémy PICARD